



HAL
open science

La Lotharingie était-elle une région historique ?

Jens Schneider

► **To cite this version:**

Jens Schneider. La Lotharingie était-elle une région historique?. Construction de l'espace au Moyen Age: représentations et pratiques, Odile Kammerer, 2006, Mulhouse, France. pp.425-433, 10.3406/shmes.2006.1937 . hal-01093598

HAL Id: hal-01093598

<https://hal.science/hal-01093598v1>

Submitted on 23 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Lotharingie était-elle une région historique ?

Jens Schneider

Citer ce document / Cite this document :

Schneider Jens. La Lotharingie était-elle une région historique ?. In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 37^e congrès, Mulhouse, 2006. Construction de l'espace au Moyen Age : pratiques et représentations. pp. 425-433;

doi : 10.3406/shmes.2006.1937

http://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_2007_act_37_1_1937

Document généré le 24/11/2017

La Lotharingie était-elle une région historique ?*

Jens SCHNEIDER

L'espace est une mentalité : il n'existe pas en lui-même mais il prend forme dans la perception que nous en avons¹. Le sentiment de faire partie d'une entité spatiale, ou le pouvoir exercé sur un territoire sont des paramètres qui transforment l'espace abstrait en espaces particuliers, plus ou moins définis, mais en tout cas perceptibles. Or, les représentations collectives de l'espace sont déterminées par des pratiques, pour reprendre le deuxième mot-clé du titre du présent Congrès, par lesquelles se manifeste le lien entre les hommes et l'espace². Parmi ces pratiques, on a évoqué l'expérience sensorielle, la « performance » d'espace chez certains groupes indiens d'Amérique du Sud³ ou chez des aborigènes australiens⁴. Ailleurs, l'idée d'empire a déterminé le besoin d'assurer un réseau de transport et d'établir des institutions de pouvoir⁵. Les empires coloniaux et les États

* Article en hommage à Martin Heinzelmann pour son 65^e anniversaire. Je tiens à remercier Juliette Lasalle pour toutes les corrections apportées à mon texte français.

1. I. Kant, *Kritik der reinen Vernunft*, W. WEISCHEDL éd., t. 2, Wiesbaden, 1956 (Werke), I.1 § 3, p. 75-77.

2. M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, t. 1 : *Arts de faire*, Paris, 1990.

3. H. CLASTRES, « Un modèle d'inscription territoriale. Les Indiens forestiers de l'Amérique du Sud », dans *Tracés de fondation*, M. DETIENNE dir., Louvain, Paris 1993, p. 251-260; C. F. BAUDEZ, « Durées et espaces dans les villes mayas », *ibid.*, p. 261-268.

4. B. WAGNER, « "We know all about the past..." from mythology to mythography in aboriginal Australia », *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, 42 (1994), p. 332-339; voir aussi, dans le présent volume, la contribution de Joseph Morsel, que l'on pourra compléter par la documentation instructive fournie dans le roman de Bruce CHATWIN, *The Songlines*, Londres, 1987.

5. S. WEIGEL, « Zum "topographical turn". Kartographie, Topographie und Raumkonzepte in den Kulturwissenschaften », *Kultur Poetik*, 2.2 (2002), p. 151-165. Cf. R. STOCKHAMMER, « Verortung. Die Macht der Kartographie und die Literatur », dans *TopoGraphien der Moderne. Medien zur Repräsentation und Konstruktion von Räumen*, R. STOCKHAMMER dir., Munich, 2005, p. 319-340 et surtout son introduction dans le même tome.

nationaux ont encore engendré d'autres pratiques de la maîtrise de l'espace : la géodésie moderne pour définir des frontières, et la publication d'atlas pour témoigner de la grandeur nationale. Chaque société se crée donc son propre contexte spatial à partir de pratiques sociales qui performent l'espace.

Or on a constaté une « déspatialisation » de la recherche historique au cours du xx^e siècle⁶. En dépit de l'axiome selon lequel l'histoire relève à la fois du temps et l'espace, on a analysé la causalité des événements dans le temps, l'établissement et le fonctionnement de structures d'une société plutôt que sa représentation de l'espace, en d'autres mots : on s'est occupé du *making of history* et non pas du *making of space*⁷. Certes, il y a toujours eu, en France comme en Allemagne, des études régionales (*Landesgeschichte*)⁸; nous sommes bien renseignés sur les lieux de mémoire⁹, *places of power*¹⁰ et sur l'expérience spatiale de l'homme médiéval et ses modes d'appropriation de nouveaux espaces¹¹; il y a tout un discours de la conscience identitaire, du *Wir-Gefühl*¹²; on a essayé de définir des « entités perçues comme

6. J. DÜNNE, « Vorwort », dans *Von Pilgerwegen, Schriftspuren und Blickpunkten. Raumpraktiken in medienhistorischer Perspektive*, J. DÜNNE, H. DOETSCH, R. LÜDEKE dir., Würzburg, 2004, p. 9-20; K. SCHLÖGEL, *Im Raume lesen wir die Zeit. Über Zivilisationsgeschichte und Geopolitik*, Munich, Vienne, 2003, notamment p. 36-47 : « Enträumlichung ».

7. K. SCHLÖGEL, « Kartenlesen, Augenarbeit », dans *Was sind Kulturwissenschaften? 13 Antworten*, H.-D. KITTEINER dir., Munich, 2004, p. 261-283.

8. *Landesgeschichte heute*, C.-H. HAUPTMEYER dir. (contributions de C.-H. HAUPTMEYER, K. FEHN, E. HINRICHS, F. IRSIGLER, G. SCHNEIDER), Göttingen, 1987; M. BOURIN, É. ZADORA-RIO, « Analyses de l'espace », dans *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, J.-C. SCHMITT, O. G. OEXLE dir., Paris, 2003, p. 493-510, avec le commentaire apporté par J.-C. SCHMITT, « Espace et conscience de l'espace dans l'historiographie allemande », *ibid.*, p. 511-536. Voir aussi la note 19 du présent article et la contribution de Thomas Zotz dans le présent volume.

9. *Les lieux de mémoire*, P. NORA dir., 7 vol., Paris, 1984-1992; *Deutsche Erinnerungsorte*, E. FRANÇOIS, H. SCHULZE dir., 3 vol., Munich, 2001.

10. *Topographies of Power in the Early Middle Ages*, M. DE JONG, F. THEUWS dir., Leyde, Boston, Cologne, 2001.

11. Parmi les travaux importants de P. GAUTIER DALCHÉ, voir par exemple : « De la liste à la carte : limite et frontière dans la géographie et la cartographie de l'Occident médiéval », dans *Castrum 4 : Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, J.-M. POISSON dir., Rome, Madrid, 1992, p. 19-31.

12. Au sujet d'un espace lotharingien, citons seulement F. STEINBACH, « Gibt es einen lotharischen Raum? », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 9 (1939), p. 52-66; M. PARISSÉ, « La Lotharingie : Naissance d'un espace politique », dans *Lotharingia. Eine europäische Kernlandschaft um das Jahr 1000. Une région au centre de l'Europe autour de l'an mil*, H.-W. HERRMANN, R. SCHNEIDER dir., Sarrebruck, 1995, p. 31-48; R. LE JAN, « L'aristocratie lotharingienne : Structure interne et conscience politique », *op. cit.*, p. 71-88; T. BAUER, *Lotharingien als historischer Raum. Raumbildung und Raumbewusstsein im Mittelalter*, Cologne, Weimar, Vienne 1997, à lire avec le compte rendu par M. GOULLET, *Francia*, 26 (2000), p. 293-296.

telles¹³ » pour trouver divers *regna*¹⁴; on a cherché à détecter des propos d'identité qui se référaient à un *regnum*¹⁵, à un peuple hypothétique¹⁶, pour conclure que les « constructions identitaires » ne se manifestaient pas avant le XI^e siècle¹⁷. Mais s'il est question de l'espace dans ces travaux, c'est en tant qu'espace identitaire ou naturel (celui des conditions géologiques et climatiques). La région ou le paysage ont été compris comme condition matérielle préexistante à laquelle la société réagit en la transformant en espace cultivé.

Par opposition à cela, je me propose de présenter deux approches nouvelles et de les appliquer à l'exemple lotharingien; je parlerai donc non pas de la perception mais de la production d'espace.

Le premier modèle que je proposerai se réfère à deux textes de l'historien Frank Göttmann, qui datent de 1995 et 2004¹⁸. L'auteur y souligne l'importance de la catégorie spatiale pour l'historien ainsi que pour l'homme contemporain. Pour ce dernier, il constate que son action et son comportement sont marqués, qu'il en ait conscience ou non, par la régionalité. Celle-ci peut être définie comme un système cohérent dont les facteurs sont la nature, la population, la société, les mentalités, l'économie et les institutions; un facteur qui change provoque d'autres

13. L. GENICOT, « "La Neustrie", pays au contours mal définis? », dans *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 859*, H. ATSMAN dir., Sigmaringen, 1989, t. 1, p. 25-27.

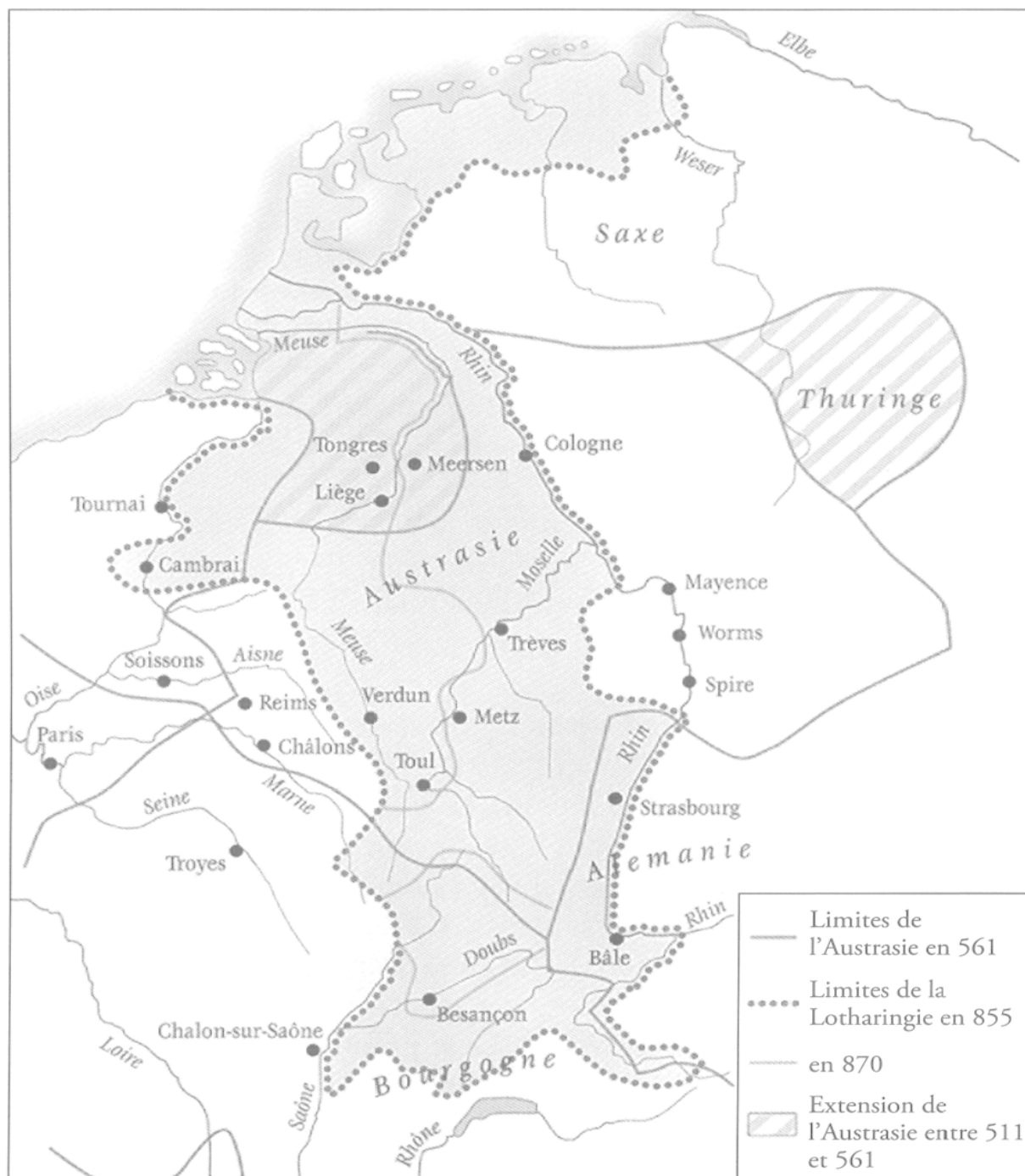
14. K. F. WERNER, « Von den "Regna" des Frankenreichs zu den "deutschen Landen" », *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 24 (1994), p. 69-81; ID., *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Europe*, Paris, 1998, p. 146-167.

15. W. EGGERT, B. PÄTZOLD, *Wir-Gefühl und Regnum Saxonum bei frühmittelalterlichen Geschichtsschreibern*, Weimar, 1984.

16. Au sein d'une bibliographie abondante, citons H. SPROEMBERG, « La naissance d'un État allemand au Moyen Âge », *Le Moyen Âge*, 64 (1958), p. 213-248; J. EHLERS, *Die Entstehung des deutschen Reiches*, Munich, 1994; J. JARNUT, « Die Entstehung des mittelalterlichen deutschen Reiches als Forschungsproblem », dans *Zur Geschichte der Gleichung « germanisch-deutsch »*, D. GEUENICH *et alii* dir., Berlin, New York, 2004, p. 255-263; B. SCHNEIDMÜLLER, « Reich – Volk – Nation : Die Entstehung des deutschen Reiches und der deutschen Nation im Mittelalter », dans *Mittelalterliche nationes – neuzeitliche Nationen*, A. BUES, R. REXHEUSER dir., Wiesbaden, 1995, p. 73-101.

17. C. BRÜHL, *Deutschland-Frankreich. Die Geburt zweier Völker*, Cologne, Vienne, 1995. Cf. P. BAUDUIN, « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des X^e-XI^e siècles », dans *Conquête, acculturation, identité : des Normands aux Hongrois*, P. NAGY dir., Rouen, 2001, p. 79-89.

18. « Über den Raum als Forschungsgegenstand und Forschungsansatz der Geschichte – ein Problem nicht nur der Landes- und der Regionalgeschichte », dans *Region und Gesellschaft im Deutschland des 19. und 20. Jahrhunderts. Mélanges K. Hüser*, L. GREVELHÖRSTER et W. MARON dir., Cologne, 1995, p. 42-63; « Zur Bedeutung der Raumkategorie in der Regionalgeschichte », intervention lors du colloque *Regionalgeschichte. Bestandsaufnahme und Perspektiven*, Munster, 19 mars 2004. Je remercie beaucoup le professeur Göttmann de m'avoir fait parvenir son manuscrit pour cette seconde référence.



Austrasie et Lotharingie

(dans M. Parisse, *Histoire de la Lorraine*, Rennes, 2005, p. 7)

changements. Göttmann insiste sur le caractère processif de ces régions qui ne sont absolument pas des entités stables : généré par l'homme, l'espace n'est pas immuable. Quant aux mentalités, il admet que leur diffusion partagée par tous est constitutive de l'identité régionale, mais que nous connaissons mal les détails de cette interaction.

Mon exemple porte sur la Lotharingie proprement dite, la partie septentrionale de la *Francia Media* qui passa entre les mains de Lothaire II en 855 puis qui fut remodelée plusieurs fois, devint ottonienne en 925 et fut partagée en deux duchés au XI^e siècle¹⁹.

Passons donc au crible les six facteurs qui font la région selon Göttmann. En premier lieu, la nature : « Elle manque d'homogénéité au point de vue physique ; non seulement ni la géologie, ni l'orographie ni l'hydrographie ne s'accordent entre elles, mais considéré sous un de ses trois aspects, le pays n'a pas d'unité²⁰. » Un coup d'œil dans un atlas montre que l'on peut légitimement élargir ce constat, prononcé par Robert Parisot au sujet de la Lorraine actuelle²¹, à toute la Lotharingie : depuis la trouée de Belfort en passant par les Vosges, la vallée de la Moselle, les Ardennes et l'Eifel, la vallée de la Meuse jusqu'au plat pays de l'actuelle Belgique, des Pays-Bas et de la Frise, on trouvera peu d'homogénéité géographique²².

En second lieu, la population, plus précisément sa distribution et sa densité : le nord de la Lotharingie fait partie de l'espace traditionnel mérovingien. On peut supposer une densité plus grande et plus homogène dans le pays entre Cambrai et Cologne, où étaient possessionnés les maires du palais austrasiens, par opposition à la partie méridionale entre Toul et Trèves, même s'il faut tenir compte des caractéristiques de Metz, haut lieu carolingien. Les meilleures terres du nord se distinguent des moyennes montagnes boisées du sud. Cela dit, la population se concentre dans les vallées, donc surtout le long de la Meuse et de la Moselle qui sont des voies fluviales liant le nord au sud ; la répartition des sites de *vita communis* est assez équilibrée, avec une légère prépondérance du sud²³.

19. E. HLAWITSCHKA, *Lotharingien und das Reich an der Schwelle der deutschen Geschichte*, Stuttgart, 1968 ; E. BOSHOFF, « Lotharingien-Lothringen : Vom Teilreich zum Herzogtum », dans *Zwischen Gallia und Germania, Frankreich und Deutschland*, A. HEIT dir., Trèves, 1987, p. 129-153.

20. R. PARISOT, *Histoire de Lorraine (duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés)*, t. 1 : *Des origines à 1552*, Paris, 1919, p. 1.

21. Dép. Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.

22. Ceci est confirmé par M. PARISSÉ, *La Lotharingie, op. cit.*, p. 35. Voir aussi la carte de STEINBACH, « Gibt es einen lotharingischen Raum ? », *loc. cit.*, p. 54.

23. Une liste dressée dans le cadre de ma thèse comprend 147 monastères, chapitres et prieurés, dont 71 dans les diocèses de Cambrai, Cologne, Utrecht, Liège, Reims et 76 dans ceux de Trèves, Metz, Toul, Verdun, Strasbourg, Bâle, Langres.

La société, quant à elle, est formée d'un côté par les familles nobles qui s'organisent en réseaux dépassant les limites politiques, de l'autre, par les paysans à propos desquels on a dit qu'ils adoptaient les structures familiales et les modes de dénomination aristocratiques²⁴.

Sur les mentalités, nous savons peu de choses. Il y avait sans doute une conscience commune d'appartenir à un empire franc, et la mémoire de Charlemagne était aussi une mentalité partagée. Mais l'historien gagnera davantage à s'intéresser aux saints vénérés²⁵. Une enquête sur les saints patrons des communautés ecclésiastiques lotharingiennes montre la Vierge, Pierre, Paul et Martin en tête de la liste²⁶. On n'en sera pas surpris, car il s'agit de patrons classiques au haut Moyen Âge ; on notera toutefois que la Vierge et Pierre sont vénérés surtout dans les diocèses de Liège (resp. 12 et 9 dédicaces) et de Cambrai (resp. 7 et 11), tandis que le culte de Martin est plus répandu dans les diocèses de Trèves, Metz, Strasbourg et d'Utrecht (2/2/2/2). Les autres patrons ne donnent pas lieu à une distinction géographique sensible. Si l'on considère plus généralement les questions de foi, il faut enfin avoir à l'esprit le fait que les plus anciennes communautés juives de cet espace se trouvent à Trèves et à Metz²⁷.

Concernant l'économie, nous ne pouvons pas appliquer au haut Moyen Âge des méthodes quantitatives, comme le propose Göttmann pour d'autres périodes. Nous trouvons toutefois une société agraire dont les structures ont probablement été assez homogènes, étant donné que la Lotharingie faisait partie de l'empire franc depuis longtemps ; néanmoins, on a constaté une certaine avance de la partie méridionale en matière de seigneurie foncière et d'usage de la monnaie, ce qui serait dû à la population romane²⁸. Le futur duché de Haute-Lorraine bénéficiait aussi de la viticulture et de salines importantes, tandis qu'au nord c'était plutôt la production textile qui était développée.

Du point de vue des institutions, il ne reste qu'à rappeler que si le *regnum* créé en 855 fut administré par des élites laïques et cléricales, il

24. R. LE JAN, « Entre maîtres et dépendants : réflexions sur la famille paysanne en Lotharingie aux IX^e et X^e siècles », dans EAD., *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, 2001, p. 239-254. Voir aussi EAD., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècles). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995.

25. Cf. M. HEINZELMANN, « Sainteté, hagiographie et reliques en Gaule dans leurs contextes ecclésiologique et social », *Lalies*, 24 (2004), p. 37-62.

26. Voir plus haut, note 24.

27. F. IRSIGLER, « Wirtschaftsleben in Lotharingien », dans *Lotharingia*, *op. cit.*, p. 155-167.

28. P. RACINE, « La Lorraine au haut Moyen Âge. Structures économiques et relations sociales », dans *Zwischen Gallia und Germania*, *op. cit.*, p. 205-218.

changea plusieurs fois de frontières et d'appartenance politique. Le problème des frontières sera évoqué plus bas ; au sujet des structures administratives et politiques, il convient de regarder les diplômes. Lothaire II et Zwentibold étant les seuls à régner sur un royaume strictement lotharingien, ils eurent évidemment leur propre chancellerie ; en revanche, Louis le Germanique, ses fils Louis le Jeune et Charles le Gros ainsi que son petit-fils Arnulf n'ont pas entretenu une chancellerie spécifique pour la Lotharingie, qui n'était alors qu'une partie de leur royaume redevenu empire sous Charles le Gros. Plus précisément, la chronologie fut la suivante : Zwentibold, fils aîné du roi Arnulf, avait une chancellerie lotharingienne dirigée par l'archevêque de Trèves, qui fut maintenue par son frère Louis IV mais qui se désintégra progressivement sous Charles le Simple. Ce dernier finit par faire fusionner les deux institutions²⁹. Après lui, sous les rois otto-niens, il n'y eut plus de chancellerie lotharingienne. Le pouvoir central fut exercé par un roi spécifique pour la Lotharingie depuis 855 jusqu'en 869 et depuis 895 jusqu'en 900 ; entre les deux périodes, le *regnum* fit partie des royaumes francs occidental et oriental. Après 900, on trouve des mentions dispersées de duc, comte, *marchio* et *princeps*, même d'un *archidux*, mais ces titres ne semblent pas avoir indiqué un véritable pouvoir ducal stable qui dépassait le caractère d'un *missus* pourvu d'une autorité royale³⁰.

De cet état des lieux superficiel, il résulte que la Lotharingie présente une relative homogénéité par rapport à deux, peut-être trois des six paramètres envisagés, ce qui justifierait alors une analyse plus détaillée de ces catégories : ce travail reste à faire.

Un refus plus radical de l'espace comme acteur historique est exprimé par ceux qui ont forgé le terme du *spatial turn* ou *topographical turn*, second modèle que l'on présentera brièvement ici. On ne peut pas parler d'une école mais de philologues, historiens, philosophes et d'autres qui se regroupent en trois centres : Berlin, Francfort-sur-l'Oder et Munich. Que proposent-ils ? On peut résumer leurs idées en trois points.

29. T. SCHIEFFER, « Die lothringische Kanzlei um 900 », *Deutsches Archiv*, 14 (1958), p. 16-148 ; P. LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple roi de France (893-923)*, Paris, 1949, notamment l'introduction.

30. W. MOHR, *Geschichte des Herzogtums Lothringen*, t. 1, Sarrebruck, 1974, p. 14 *et passim* ; B. SCHNEIDMÜLLER, « Regnum und Ducatus. Identität und Integration in der lothringischen Geschichte des 9. bis 11. Jahrhunderts », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 51 (1987), p. 81-114.

D'un point de vue général, l'espace est appréhendé comme un système culturel de mise en ordre³¹. Contrairement à ce que pensaient Fernand Braudel³² ou l'école de Bonn³³, la région ou le paysage ne déterminent pas l'homme et la société mais ils sont générés par lui³⁴. Cette production d'espace³⁵ se fait par la performance, individuelle ou collective, matérielle ou virtuelle. Deuxième point : *spacing history*. Il s'agit là d'un concept méthodologique consistant à accorder plus d'attention aux endroits, aux paysages, aux espaces où l'histoire s'est faite. La focalisation sur les aspects spatiaux d'une région ou d'une question historique ouvre de nouvelles perspectives et, par conséquent, de nouvelles connaissances sur ce sujet. On spatialise un sujet, lisant ainsi l'histoire comme une carte géographique. Selon Karl Schlögel, on lit des lieux pour approcher l'« histoire totale³⁶ ». L'idée selon laquelle les événements et leur causalité sont une construction historiographique est aujourd'hui familière à l'historien. Or, précisément, la déconstruction du narratif historique est aussi un but de la méthode de spatialisation : c'est là le troisième point important dans cette approche. Dans la tradition des *cultural studies*, on envisage de formuler des contre-discours par rapport aux représentations dominantes. La dénomination d'espaces ainsi que leur représentation sur une carte peuvent être des discours de répression³⁷ : cela fut démontré avec l'exemple des topographies coloniales ainsi que du discours spatial fasciste³⁸.

Si on applique maintenant ce procédé à la Lotharingie – *spacing Lotharingia* –, qu'en résulte-t-il ? Les partages de 843 et 855 ont fixé *grosso modo* les limites du *regnum* de Lothaire II. Ensuite, il y eut plusieurs modifications : j'en ai compté sept jusqu'à la reconstitution du royaume pour

31. *Kulturelles Ordnungsmuster* : l'expression émane de H. WENZEL, « Räume der Wahrnehmung », *Sprache und Literatur*, 35 (2004), p. 1-8 (Editorial).

32. F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 2 vol., Paris, 1979.

33. *Kulturströmungen und Kulturprovinzen in den Rheinlanden. Geschichte, Sprache, Volkskunde*, H. AUBIN, Th. FRINGS, J. MÜLLER dir., Bonn, 1926 ; *Collectanea Franz Steinbach. Aufsätze und Abhandlungen zur Verfassungs-, Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, geschichtlichen Landeskunde und Kulturraumforschung*, F. PETRI et G. DROEGE dir., Bonn, 1967. E. ENNEN, « Hermann Aubin und die geschichtliche Landeskunde der Rheinlande », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 34 (1970), p. 9-42.

34. S. WEIGEL, art. cit. ; H. DOETSCH, « Intervall. Überlegungen zu einer Theorie von Räumlichkeit und Medialität », dans *Von Pilgerwegen*, op. cit., p. 23-56.

35. H. LEFEBVRE, *La production de l'espace*, Paris, 2000.

36. K. SCHLÖGEL, « Kartenlesen », art. cit.

37. J. DÜNNE, art. cit. ; S. WEIGEL, art. cit.

38. K. SCHLÖGEL, *Im Raume*, op. cit. ; S. WEIGEL, art. cit. ; cf. R. STOCKHAMMER, op. cit.

Zwentibold en 895³⁹. Rappelons que la Lotharingie disparut pendant vingt-six ans (869-895) pour exister après 900 comme *regnum* dépendant d'un royaume supérieur, d'abord du royaume oriental sous le roi Louis, puis du royaume occidental sous Charles le Simple, Robert et Raoul, enfin du royaume ottonien. Le « siècle lotharingien », depuis 855 jusqu'aux premiers indices de deux duchés lorrains dans la deuxième moitié du x^e siècle, ne fut apparemment pas marqué par un pouvoir central continu dans ce *regnum quod a multis Lotharii dicitur*⁴⁰.

« Ceci n'est pas la Lotharingie », pourrait-on dire en conclusion pour paraphraser un surréaliste bas-lotharingien du xx^e siècle⁴¹. Mis à part les représentations topographiques des partages du ix^e siècle, entrées dans notre mémoire collective, cette région a-t-elle jamais existé ?

Le discours lotharingien reste à analyser ; et la seule délimitation spatiale ne permet pas d'établir une continuité du ix^e au x^e siècle. Mais d'autres aspects interviennent, et le modèle de la catégorie spatiale de Frank Göttmann nous a montré leur nature. Toutefois, les sources altimédiévales continuèrent à nommer cet espace *regnum Lotharii/Lothariense*, et bientôt ses habitants *lotharienses*⁴². Il y avait donc une représentation spatiale qui persistait au sein de certains groupes, et pourquoi pas une véritable conscience lotharingienne ?

39. En 858, 859, 863, 860 ou 870, 869, 870 et 880, d'après R. PARISOT, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923)*, Paris, 1898.

40. Diplôme de Louis l'Enfant (a. 903), éd. Th. SCHIEFFER, Berlin, 1960 (MGH, *Diplomata regum Germaniae ex stirpe Karolinorum*, 4), n° 20, p. 125-127, ici p. 126.

41. R. MAGRITTE, *La trahison des images (Ceci n'est pas une pipe)* (1928/29), Los Angeles, County Museum.

42. W. MOHR, « Entwicklung und Bedeutung des lothringischen Namens », *Archivum latinitatis medii aevi*, 27 (1957), p. 313-336 ; R. PARISOT, *Le royaume de Lorraine, op. cit.*, p. 747-753.